

| | |
|-------------------------|---|
| Intitulé de l'UE | Education corporelle (Partie II) |
| Section(s) | - (3 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Maternelle - Instituteur(trice) préscolaire - Cycle 1 Bloc 1 |

| Responsable(s) | Heures | Période |
|-----------------------|---------------|----------------|
| Sylvie COURSELLE | 35 | Quad 2 |

| Activités d'apprentissage | Heures | Enseignant(s) |
|----------------------------------|---------------|--|
| Education corporelle - Partie 2 | 35h | Sylvie COURSELLE Lucile DELCOUR Alexis DEWEZ |

| Prérequis | Corequis |
|------------------|-----------------|
| | |

| Répartition des heures |
|--|
| Education corporelle - Partie 2 : 12.5h de théorie, 12.5h d'exercices/laboratoires, 10h de travaux |

| Langue d'enseignement |
|--|
| Education corporelle - Partie 2 : Français |

| Connaissances et compétences préalables |
|--|
| Néant |

| Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES |
|--|
| Cette UE contribue au développement des compétences suivantes |
| <ul style="list-style-type: none"> • Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession • Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société • Développer une expertise dans les contenus enseignés et dans la méthodologie de leur enseignement • Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions • Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté |

| Acquis d'apprentissage spécifiques |
|---|
| Au terme de cette activité, l'étudiant sera capable de : |
| <ul style="list-style-type: none"> • Module « Anatomie » : Intégrer des notions théoriques relatives à l'anatomie, à la physiologie humaine • Module « Éducation à la santé » : Intégrer des notions théoriques liées à l'éducation à la santé (hygiène, sécurité) • Module « Psychomotricité » : Maîtriser la méthodologie de base liée à la psychomotricité afin de proposer des séquences |

didactiques au service du développement corporel et global de l'enfant.

Contenu de l'AA Education corporelle - Partie 2

- Anatomie (système cardiovasculaire, système respiratoire)
- Education à la santé (hygiène, sécurité, etc.).
- Activités didactiques et méthodologiques en psychomotricité.

Méthodes d'enseignement

Education corporelle - Partie 2 : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, approche par situation problème, Pratique corporelle

Supports

Education corporelle - Partie 2 : copies des présentations, syllabus, notes de cours

Ressources bibliographiques de l'AA Education corporelle - Partie 2

- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre. Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Le développement de l'enfant de la naissance à 7 ans. Josianne Lacombe . Editions De Boeck. Collection : « outils pour enseigner ».
- Divers ouvrages et encyclopédies concernant le corps humain et l'éducation à la santé.
- La psychomotricité au service de l'enfant. Staes et Lelièvre.

Évaluations et pondérations

| | |
|-------------------------------|--|
| Évaluation | Note d'UE = note de l'AA |
| Langue(s) d'évaluation | Education corporelle - Partie 2 : Français |

Méthode d'évaluation de l'AA Education corporelle - Partie 2 :

- Participation active : /30
- Module "Anatomie" : /110
- Module "Education à la santé" : /60

Attention :

- Une maîtrise insuffisante d'un acquis d'apprentissage essentiel, même s'il est évalué dans une seule AA, peut à lui seul entraîner l'échec à l'UE.
- Les étudiants en situation d'échec en 1ère session devront représenter des épreuves pratiques et/ou théoriques sur tous les modules non réussis du programme d'éducation corporelle.

Année académique : **2020 - 2021**